



 CHRU de Nancy

DFGS03

Syllabus

Diplôme de formation générale
en sciences odontologiques 3
(3e année)

Cours magistraux 

Enseignements dirigés 

Travaux pratiques 

Année universitaire 2023/2024

**PRÉSENTATION
DES
STRUCTURES
UNIVERSITAIRES
ET
HOSPITALIÈRES**

LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE

Ses locaux sont situés 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy.

L'U.F.R. d'Odontologie fait partie de l'Université Lorraine dont le siège est situé 34 cours Léopold - 54052 Nancy cedex et dont la Présidente est Hélène BOULANGER. Elle est intégrée au sein du Collégium Santé (Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé, Faculté d'Odontologie, Faculté de Pharmacie, Faculté du Sport, Département STAPS, Département PASS-LAS) dont le siège est situé 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy et dont le directeur est Bruno CHENUÉL.

Elle est dirigée par un Doyen, le Dr Kazutoyo YASUKAWA, 2 Vice-doyens, Dr Charlène KICHENBRAND et Dr Rémy BALTHAZARD, et un Conseil élu.

LE SERVICE D'ODONTOLOGIE DU CHRU DE NANCY

Le service d'Odontologie forme, avec l'Unité de Formation et de Recherche, le Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires du CHRU.

Ce service est constitué d'unités fonctionnelles et dirigé par un Chef de Service : le Pr Éric MORTIER.

Hôpitaux de Brabois et Brabois Enfants (Vandoeuvre-lès-Nancy) :

- . Brabois Adultes (polyclinique adulte + polyclinique pédiatrique)
- . Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique)

Heydenreich (Nancy) :

- . SAS (Secteur Accueil Santé : Accueil des urgences et premières consultations) – PASS dentaire (Permanence d'Accès aux Soins de Santé dentaire)
- . Odontologie Conservatrice-Endodontie/ Chirurgie Buccale
- . Parodontologie/Prothèse/Implantologie
- . Orthopédie Dento Faciale

D'autres centres odontologiques extérieurs au CHRU accueillent les étudiants de TCCEO1. Ces centres fonctionnent sous convention avec la Faculté d'Odontologie.

- Brabois Adultes (polyclinique adulte) à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique) + Brabois Enfants à Vandoeuvre-lès-Nancy
- ~~Institut Lorrain de Cancérologie (ICL) (polyclinique + prothèses maxillofaciales)~~
- Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville (polyclinique) / Hôpital militaire LEGUEST à Metz
- CHU de Dijon (temps plein, stage actif pouvant être compris)
- CH Émile Durkheim à Épinal

ÉTUDES EN ODONTOLOGIE

LES ÉTUDES ODONTOLOGIQUES

Leur durée est de 6 ans (décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ; arrêté du 25 janvier 2021 fixant le nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique à la rentrée universitaire 2021-2022 ; arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire + arrêté du 12 juin 2018 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatifs au service sanitaire pour les étudiants en santé).

Les études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire se composent de trois cycles :

[CYCLE 1] Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques sanctionne le premier cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009.

[CYCLE 2] Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques, sanctionne le deuxième cycle ; il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

[CYCLE 3] Le troisième cycle comporte :

- Soit un **cycle court** de deux semestres de formation au-delà du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques.
- Soit un **cycle long**, en application des dispositions de l'article L.634-1 du code de l'éducation, de six à huit semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat en odontologie.

Pour obtenir le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire à l'issue du troisième cycle court cité ci-dessus, les étudiants doivent avoir validé les enseignements correspondants et avoir soutenu leur thèse.

A l'issue du 3ème cycle long (Internat - 3 ou 4 ans), les étudiants obtiennent le DES - ODF (Diplôme d'Etudes Supérieures en Orthopédie Dento-Faciale), ou le DES - MBD (Diplôme d'Etudes Supérieures de Médecine Bucco-Dentaire), ou le DES - CO (Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Orale) et après soutenance de la thèse, le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire.

La thèse peut être soutenue après validation du deuxième semestre dans les fonctions d'Interne.

Chaque année, des aménagements pédagogiques sont mis en place par les membres de la commission des enseignements de la faculté et les représentants étudiants impliqués afin de favoriser une mise en adéquation avec les recommandations de l'ADEE (*Association for Dental Education in Europe*) suivant « Le diplômé européen en médecine bucco-dentaire » (« The Graduating European Dentist GED »), version réactualisée en 2019 du texte de l'ADEE « Profil et Compétences du chirurgien-dentiste européen ».

Ces éléments consultables sur : <https://adee.org/taskforce/le-diplômé-européen-en-médecine-bucco-dentaire>.

MASTERS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Pour tout renseignement concernant les MASTERS S.V.S. s'adresser directement au service de Scolarité de la Faculté d'Odontologie.

Les informations globales pour tous nos étudiants en santé sur les trois masters (modalités d'inscription, pré-requis,..) sont accessibles sur :

<http://medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/licence-master/fr#Master%20Santé>

Livret de l'étudiant en ingénierie de la santé 2020-2021



MASTER SANTÉ

Intitulés des parcours types de formation

- Un M1 Santé unique, commun en préalable à tous les parcours de M2
- Un M2 Santé différencié en 2 parcours :
 - Autonomie et Résilience : Ressources et Réseaux (A3R)
 - Médecine légale, Victimologie, Archéothanatologie, Criminalistique (MEDCRIM)

Publics attendus

En formation initiale :

- Titulaires de L3 ou d'un diplôme équivalent avec étude du dossier pour la validation des équivalences et des acquis nationaux et internationaux (Licences Sciences pour la Santé, STAPS, Sciences de la Vie, Physique, Psychologie, Sociologie, Philosophie, Archéologie, Droit, DE paramédicaux)
- Diplômés des instituts de formations paramédicales et sociales ayant le grade de licence

Objectifs de la formation

- Le M2 A3R forme aux nouveaux métiers de l'ingénierie et de la coordination des services pour l'autonomie ; création d'entreprise (secteurs: paramédical libéral, *silver* économie, R&D technologique, équipement, services d'aide à la personne et de maintien à domicile), chef de projet ou conseiller (structures d'accueil spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, organismes d'aide aux personnes dépendantes, administrations et collectivités, compagnies d'assurances), secteur associatif sanitaire et social.
- Le M2 MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie.

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche en santé et l'adapter aux situations rencontrées	Niveau 4/4
Évaluer les différents paramètres pouvant impacter la santé et l'autonomie	Niveau 3/4
Mobiliser les ressources socio-économiques réglementaires et juridiques en situation dans le champ de la santé humaine	Niveau 3/4
Évaluer les dimensions bio-psycho-sociales et environnementales de l'état de santé d'un individu ou d'une communauté	Niveau 4/4
Assurer la veille scientifique, la communication et la valorisation d'un projet ou d'une action de santé	Niveau 3/4

Volume du socle de compétences commun aux différents parcours types : 60 ECTS (100% en M1)

Activités intégratrices en cours et fin de formation

- Projet tuteuré ou stage d'initiation à la recherche en M1
- (Auto)Évaluation des compétences spécifiques au moyen d'une grille critériée portant sur des points précis à développer
- Études de cas et mises en situation au programme de différentes UE de M1 et des parcours de M2
- Accompagnement des étudiants au long de leurs projets professionnels et soutenance devant des professionnels

Effectifs (plafonds indiqués pour la première année de fonctionnement) :

- 36 étudiants en M1
- 18 étudiants dans chaque parcours en M2

Organisation de la formation

Schéma de la formation

Articulé par des UE capitalisables accessibles aussi aux étudiants de M2 et comptant chacune pour 6 ECTS, l'enseignement du M1 Santé développe un socle transdisciplinaire visant à la fois à décrire les différentes dimensions interdépendantes de la santé (semestre 7) et à dispenser les linéaments des parcours de M2 (semestre 8). La santé est présentée dans sa dimension systémique (UE702) et située dans son contexte anthropologique en montrant son ancrage sociétal et culturel (UE704). Elle est également précisée en fonction des déterminants environnementaux (UE703), tout en octroyant aux apprenants les principes méthodologiques nécessaires à la recherche en santé (UE701) et en les initiant aux nouvelles technologies de simulation en santé pour améliorer/humaniser les relations entre patients et professionnels (UE705).

Le semestre 8 complète cette présentation en proposant une introduction aux différents et par un projet ou un stage d'initiation à la recherche en santé.

UE 701	Méthodologie de recherche et ingénierie de projet en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Thierry OSTER	Semestre 7 125,4 HETD
UE 702	Physiopathologie : décompensation des systèmes 6 ECTS – Responsable : Pr. Bruno CHENUÉL	
UE 703	Environnement et santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Frédéric JORAND	
UE 704	Anthropologie, prévention et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 705	Nouvelles technologies en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Stéphane ZUILY	
UE 801	Maladies chroniques, vieillissement, impact sur l'autonomie 6 ECTS – Responsable : Dr Catherine MALAPLATE-ARMAND	Semestre 8 110 HETD + Projet de 4 à 6 semaines
UE 802	Droit, Responsabilité, Déontologie et Médecine Légale 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 803	Architecture, cadre de vie et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Eric VION	
UE 804	Santé mentale : déterminants et actions 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH + CUISIM	
UE 805	Projet tuteuré / stage d'initiation à la recherche 6 ECTS – Responsables : Bernard KABUTH & Thierry OSTER	

Description des parcours de M2

M2 autonomie et résilience : ressources et réseaux (a3r)

Le parcours A3R traite de la question de l'autonomie dans le cadre du vieillissement, priorité affirmée par l'Université de Lorraine, et du handicap, en faveur duquel l'UL affiche sa volonté de développer les actions et les formations (séance du CA du 3 février 2015). Le M2 A3R s'adresse en particulier aux professionnels des secteurs sanitaire et social (infirmiers, ergonomes, psychologues, travailleurs sociaux) et des secteurs de services (domotique, équipement et appareillage, *silver économie*), désireux de réactualiser ou d'acquérir des compétences dans le domaine du maintien de l'autonomie. Il est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (psychologie, ingénierie de la santé, activités physiques et sportives), en alternance par contrat professionnel, ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation. Le volume

horaire de la formation, accordant une part prépondérante au travail asynchrone afin de minimiser les enseignements présentiels, a été ajusté pour permettre aux professionnels de concilier leur activité et la reprise des études.

Compétences spécifiques

- Établir un diagnostic global de situation dans laquelle une autonomie est menacée
- Concevoir un projet d'action acceptable en faveur du maintien de l'autonomie sur le lieu de vie en conditions de bien-être optimales
- Mener un projet de maintien de l'autonomie auprès de bénéficiaires ou de collectivités
- Mailler les expertises professionnelles au service de l'autonomie
- Innover et entreprendre dans le domaine de l'autonomie

UE 901	Résilience et déterminants psychosociaux de l'autonomie 3 ECTS – Responsables : Pr. F. LEMETAYER & Pr. M. BATT	Semestre 9 134 HETD
UE 902	Ingénierie et gestion de projet 3 ECTS – Responsables : Pr. Jérôme DINET +IR Paraméd ARS	
UE 903	Dispositifs et innovation 3 ECTS – Responsables : Dr H. LEVILAIN & Dr R. MAGRO	
UE 904	Développement entrepreneurial 3 ECTS – Responsable : Nicolas BASTIEN (+ PEEL)	
UE 905	Economie et réseaux pour l'autonomie en santé 3 ECTS – Responsable : économie de la santé + prof.	
UE 1001	Habitat et santé * 3 ECTS – Responsable : Pr. Enc VION	Semestre 10 100,7 HETD
UE 1002	Habitat intelligent, e-santé et outils d'assistance * 3 ECTS – Responsables : Dr Olivier HABERT (+ Pharmagest +S. PINEL)	
UE 1003	Diversité et communication 3 ECTS – Responsables : Dr S. LEYMARIE (+MDPH) & Dr E. SIMON	
UE 1004	Prévention et éducation pour le "bien-vieillir" 3 ECTS – Responsables : Dr. V. MONFORT (+MemoSim +F. Guillemain	
UE 1005	Sociétés et cultures de santé 3 ECTS – Responsable : Catherine MATHIS-BUTIN	
UE 1010	Projet – mémoire (pouvant s'appuyer sur un stage de 2 à 6 mois) 30 ECTS	

Secteurs d'activités : secteurs associatif sanitaire et social, privé et public, paramédical libéral, silver économie, R&D technologique, équipement et appareillage, services d'aide à la personne et de maintien à domicile.

Types d'emplois accessibles : chef d'équipe ou de projet, conseiller, chargé de développement, en organismes d'aide aux personnes dépendantes, structures d'accueil d'hébergement spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, établissements hospitaliers, maisons pluridisciplinaires de santé, sociétés d'assurances, administrations et collectivités.

M2 médecine légale, victimologie, archéothanatologie, criminalistique (MEDCRIM)

Le parcours M2 MEDCRIM du Master Santé prépare, en formation initiale et en formation continue : (i) aux métiers en lien avec la médecine légale : médecin légiste, odontologue médico-légal, expert médical, toxicologue, biologistes, (ii) aux métiers en lien avec la criminalistique : préparation aux concours de la police technique et scientifique, techniciens de scène de crime, officier de police judiciaire, magistrats, juristes, avocats, archéologues et anthropologues désirant participer aux expertises judiciaires, et (iii) ceux de la victimologie : psychologue, psychiatre, personnels d'associations d'aide aux victimes, éducateurs. Ce parcours est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (archéologie, anthropologie, droit pénal), ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation.

Compétences spécifiques

- Intégrer les règles de la procédure pénale en matière criminelle ou délictuelle,
- Adopter les principes de la médecine légale et de la toxicologie médico-légale,
- Mettre en œuvre les principes de la gestion d'une scène d'infraction dans un cadre médico-légal,
- Mettre en place des actions de victimologie,
- Appliquer les méthodologies de l'archéologie et de l'anthropologie dans les enquêtes criminelles.

UE 911	Justice, procédure pénale 4 ECTS – Responsable : Pr. Bruno PY	} Semestre 9 220 HETD
UE 912	Techniques d'investigation criminelle (terrain et laboratoire) 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ IRCGN)	
UE 913	Médecine légale et expertises médico-légales 3 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 914	Expertise et victimologie en santé * 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH	
UE 915	Toxicologie médico-légale 3 ECTS – Responsable : Dr Nicolas GAMBIER	
UE 916	Archéologie Thanatologie 4 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 917	Anthropologie biologique et médico-légale 4 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ INRAP)	
UE 1001	Projet de recherche s'appuyant sur un stage de 2 à 6 mois 30 ECTS	} Semestre 10

Types d'emplois accessibles : le master MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie, en rapport avec les métiers ou champs de compétences suivants :

Médecine légale, médecins biologues, radiologues, toxicologues, odontologie, anthropologie et archéologie, métiers de la police et de la police technique et scientifique, professionnels d'associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, assistants sociaux), infirmiers de médecine légale, avocats, magistrats, membres d'organisation non-gouvernementales, balisticiens

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

DFGSO3

- possibilité d'ouvrir en alternance (contrats professionnels) ces parcours sur le M1+M2 dès 2018
- offrir à des salariés la possibilité de suivre tout ou partie des UE de ce master Santé par la voie de la formation continue
- hybridation progressive des enseignements, notamment de M1, favorisant la reprise d'études et le changement de filière

Volume horaire étudiant présentiel de la formation

M1 Santé : 240 h

M2 Santé-A3R : 200 h

M2 Santé-MEDCRIM : 200 h

Part du volume horaire étudiant (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s) : 0%

Lieux de la formation :

M1 : UFR Médecine NANCY

M2 Santé-A3R : UFR SciFA METZ

M2 Santé-MEDCRIM : UFR Médecine NANCY

Contact : Aurélien Barthélémy : aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr

PARTENARIATS

Internationalisation des formations

L'ouverture internationale, déjà effective pour les stages et projets des étudiants, sera poursuivie dans l'objectif de partager la formation avec d'autres établissements de la Grande Région transfrontalière par l'intermédiaire de l'UniGR.

STAGE D'INITIATION AUX FONCTIONS ODONTOLOGIQUES

Responsables : Docteur CLÉMENT (partie hygiène et asepsie organiser en début de 4^e année)
Docteur VAILLANT et Docteur CORNE (immersion au centre de soins)

Objectif :

Dans ce stage seront précisées les obligations à l'égard des malades, du personnel médical et de l'administration hospitalière (arrêté ministériel du 27 septembre 1994).

Thèmes abordés :

Thème I – Organisation fonctionnelle des soins dentaires dans la clinique Heydenreich du Service d'Odontologie.

Thème II – Le dossier odontologique

Thème III – Hygiène en clinique

Thème IV – La gestion des dispositifs de soin

Thème V – Les radiographies dentaires – Théorie, indications, réalisation pratique, classement, cliché panoramique

Thème VII – La responsabilité de l'opérateur en clinique (prescriptions et certificats).

Ce stage sera complété par une formation ODS : 4h par étudiant, par groupe de 20 étudiants maximum, encadrés par les référents ODS. Lieu : DSI

Cette formation est réalisée au début de la 4^e année (semaine de rentrée) de même que la partie hygiène du stage d'initiation aux fonctions odontologiques.

LE SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ (SSES)

Responsable pédagogique : Céline CLÉMENT

« Le décret et l'arrêté instaurant le service sanitaire pour tous les étudiants en santé ont été publiés le 13 juin 2018 au Journal officiel.

Engagement du Président de la République, le service sanitaire traduit la volonté du Gouvernement de placer la prévention au cœur de son action. Cela, avec un double objectif : initier à la prévention primaire ceux qui seront les professionnels de santé de demain et leur permettre d'intervenir sur le terrain, auprès de la population, notamment les jeunes, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Concrètement, les interventions de prévention conduites par les étudiants dans le cadre du service sanitaire privilégieront les thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et promotion de la santé : alimentation, activité physique, addictions, santé sexuelle. En effet, la fréquence des comportements à risque reste élevée en France, en particulier chez les jeunes et les publics les plus fragiles socialement, moins informés des attitudes bénéfiques à la santé. Ainsi, les étudiants du service sanitaire pourront par exemple se rendre en établissement scolaire ou en université ou au sein d'associations pour sensibiliser aux dangers de l'abus d'alcool ou à la prévention des maladies/infections sexuellement transmissibles. »

(Communiqué de presse du 15 juin 2018 – Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation).

Les objectifs de formation du service sanitaire sont :

- initier les étudiants aux enjeux de la promotion de la santé et de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque ;
- permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire et de promotion de la santé participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé ; exceptionnellement, ces actions peuvent inclure, après formation spécifique préalable, la participation encadrée à des actions de dépistage ;
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé. (Art 1^{er} de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du code de la santé publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète. Cette durée comprend la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, celle du travail personnel de

l'étudiant, celle de la préparation de l'action de prévention, ainsi que celle de la réalisation de l'action et de son évaluation en fonction des spécificités de chaque cursus et des terrains où est effectuée l'action. Les temps composant le service sanitaire peuvent être répartis sur deux années consécutives de chacune des formations décrites par les arrêtés susvisés sans toutefois excéder la fin du deuxième cycle pour les étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie. Des dérogations à cette continuité peuvent être mises en œuvre par les établissements organisant le service sanitaire dans le cadre d'un projet pédagogique particulier qui le nécessite. (Art 4 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Les actions de prévention se déroulent notamment dans les lieux suivants :

- établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que centres de formation militaire ;
- établissements de santé et médico-sociaux, notamment établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, maisons de santé et centres de santé ;
- structures d'accompagnement social notamment crèches, centres de protection maternelle et infantile, centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- structures associatives ;
- entreprises ;
- administrations ;
- organismes du ministère de la défense ;
- lieux de prise en charge judiciaire et de privation de liberté.

Elles sont réalisées prioritairement auprès de publics relevant de dispositifs d'éducation prioritaire et dans les territoires où l'amélioration de l'accès aux soins est une nécessité. (Art 7 de l'arrêté du 12 juin 2018)

L'action concrète du service sanitaire est réalisée dans les années de formation suivantes :

- première année du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques ;
- troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- **première année du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques ;**
- deuxième année du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques ;
- deuxième année de formation en sciences infirmières ;
- deuxième année de formation en masso-kinésithérapie.

(Art 14 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le remboursement (des frais de déplacement) est effectué, sur justificatif, par l'établissement d'inscription pour les étudiants en médecine et **par le centre hospitalier universitaire de rattachement pour les étudiants en pharmacie, odontologie et maïeutique**. Les universités et les centres hospitaliers universitaires concernés reçoivent des fonds correspondant sur des crédits d'assurance maladie.

Texte en vigueur : Arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 modifié relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, consultable sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731332?r=uX8PlcGJAT>

Le service sanitaire des étudiants en santé, c'est quoi ?

<https://www.ars.sante.fr/le-service-sanitaire-des-etudiants-en-sante>

Je suis étudiant, je recherche un stage service sanitaire /je souhaite accueillir des stagiaires en service sanitaire au sein de ma structure :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/service-sanitaire-des-etudiants-en-sante-2>

Site de Santé Publique France :

- Repères théoriques et méthodologiques
- Ressources pour les actions
- Ressources pour les formateurs

<https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/service-sanitaire>

SECURITÉ ET CONSIGNES

* Assurance spéciale :

Il est très vivement conseillé aux étudiants de contracter une assurance de Responsabilité Civile et Professionnelle.

* Rappel des règles concernant les absences :

A) Assiduité

Durant l'année universitaire, l'assiduité est obligatoire aux :

- Enseignements en présentiel : travaux ou enseignements dirigés, travaux pratiques ;
- Enseignements à distance : travaux ou enseignements dirigés, travaux pratiques ;
- Enseignements mobilisant les outils numériques ;
- Séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle (notamment les stages hospitaliers) ;
- Projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.

Il est fortement recommandé d'assister aux cours magistraux que ce soit en présentiel ou à distance.

B) Retard

Aucun retard ne sera toléré. Les retards des étudiants sont comptabilisés par année universitaire.

Trois retards (de 1 à 15 minutes) dans l'année universitaire équivalent à une absence.

Tout retard de plus de 15 minutes sera comptabilisé comme une absence.

A) Absence

Les absences des étudiants sont comptabilisées par année universitaire

Toute absence – quelle qu'en soit la durée - devra faire l'objet d'un justificatif fourni ou posté au plus tard **48 heures** à compter de sa date d'émission (cachet de la poste faisant foi ou date de remise au secrétariat) hors dimanches et jours fériés, sauf cas de force majeure.

Il est rappelé que :

- l'étudiant devra prévenir les services administratifs par téléphone au 03.72.74.67.68 ou par mail (odonto-absence@univ-lorraine.fr) dès le premier jour d'absence dans la mesure du possible.
- tout certificat médical devra être établi sur papier à entête du cabinet avec signature et tampon du praticien (pour les certificats qui émanent d'un centre hospitalier le nom du prescripteur et sa qualité devront clairement y figurer)
- aucun certificat médical émis *a posteriori* de l'absence ne sera accepté comme valide

- l'étudiant ne pourra pas se présenter à la faculté pendant toute la durée de son arrêt
- pour les absences autres que pour raison médicale, l'étudiant est tenu de fournir l'original d'un justificatif, seuls les cas de force majeure seront acceptés par l'administration.
- chaque étudiant doit se tenir informé de son statut absent/en retard, disponible sur simple demande à l'administration.

Noter que l'étudiant stagiaire, salarié d'une structure hospitalière, doit fournir un arrêt de travail au bureau de la Direction des Affaires Médicales concerné, copie jointe aux services administratifs de la Faculté d'Odontologie de Lorraine pour information.

*** Règles de propreté :**

En période épidémique, une hygiène des mains doit être réalisée par tous les étudiants à l'entrée de la faculté et un masque doit être porté en continu dans l'enceinte de la faculté (masque grand public lavable et réutilisable ou masque à usage unique). Le respect des gestes barrières est impératif, notamment la distanciation d'un mètre entre chaque personne. Ces mesures pouvant évoluer au cours de l'année selon les instructions nationales et locales.

Il est impératif que les étudiants se présentent en salle de Travaux Pratiques (TP) en tenue correcte :

- maintien d'une hygiène corporelle quotidienne
- cheveux longs attachés
- port obligatoire de la tenue de TP (tunique et pantalon) propre
- port obligatoire de lunettes de protection (ou loupes)
- port de gants pour certains TP
- en période épidémique, port d'un masque systématique ; hors période épidémique, port d'un masque pour certains TP
- port de chaussures ouvertes proscrit

En salle de TP, chaque étudiant dispose d'un poste de travail, celui-ci devra être rangé à chaque fin de TP et maintenu propre tout au long de l'année. A la fin du dernier TP de chaque semaine, tous les étudiants devront désinfecter leur poste de travail et les équipements attribués à ce poste (chaise, fantôme, mâchoire, micromoteur, lampe à photopolymériser, ...) à l'aide de lingettes fournis par la faculté.

**** Les étudiants doivent justifier qu'ils remplissent les conditions exigées par l'article L.10 du code de la santé publique.**

« Tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé dont la liste est déterminée par arrêté du ministre chargé de la santé, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou

*organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite [*vaccinations obligatoires*] »*

Article L3111-4 du Code de la Santé publique

<http://www.chru-nancy.fr/index.php/vaccination-anti-covid-pour-les-professionnels-de-sante>

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178533/fr/vaccination-dans-le-cadre-de-la-covid-19

☞ A noter qu'une **assistante sociale** peut vous aider au Service Interuniversitaire de Médecine Préventive – 6 rue Callot à Vandoeuvre 54500.
Tél. 03.8368.52.02 ou 03.83.68.52.00.

☞ Horaires d'ouverture des secrétariats : 8h30 / 11h30 – 13h30 / 16h30

☞ Coordonnés Comité BASE (Bienveillance, Accompagnement, Suivi des Etudiants)

COMITÉ DE SOUTIEN (BASE)

En cas de difficultés impactant vos études (méthode de travail, perte de motivation, difficultés sociales ou financières, etc...) quelle que soit la nature des problèmes rencontrés, n'attendez pas pour **solliciter un soutien**. CONFIDENTIALITÉ GARANTIE.

Vous pouvez contacter le **Comité BASE** (Bienveillance Accompagnement et Suivi des Etudiants) :
medecine-base-etu@univ-lorraine.fr

SOS AMIN

En cas de détresse morale : sos@lamin.fr

SOS AMIN, comment ça marche ?

- Vous ne vous sentez pas bien ? Vous pouvez nous contacter en nous envoyant un mail à sos@lamin.fr
- Nous vous rappelons rapidement au numéro de téléphone que vous nous avez laissé. Nous vous écoutons et conseillons.
- Si vous en ressentez le besoin, nous pouvons vous proposer :
 1. Une prise en charge par un psychiatre libéral ou hospitalier selon votre choix (par des praticiens volontaires au courant du dispositif)
 2. Une consultation aux urgences psychiatriques du CHU. Le dossier peut être administrativement anonymisé et ne dépend pas du CHU (dossier CPN avec accès restreint, pas de trace sur DxCare)
 3. Un accompagnement dans vos démarches
 4. Un retour auprès du service par vos représentants si vous le voulez (via la CME, la COPS ou conseil de gestion...), dans la défense de vos intérêts et pour améliorer nos conditions de travail.
 5. Un lien avec la médecine du travail si nécessaire
- Deux possibilités :
 1. Le psychiatre vous contacte directement
 2. Nous vous donnons les coordonnées d'un ou plusieurs psychiatres pour prendre un rendez-vous rapide.

Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, différentes structures sont présentes et qualifiées pour vous venir en aide :

Je suis étudiant en santé en difficulté pendant la crise :

 <p>Je suis interne : SOS AMIN sos@lamin.fr + Facebook</p> <p>écoute, orientation par téléphone par des internes de psy volontaires</p>	<p>Je suis externe : dispositif BASE medecine-base-etu@univ-lorraine.fr</p> <p>écoute, orientation en toute confidentialité</p> 
---	---

On m'oriente selon mes besoins vers une des structures suivantes :

 <p>CUMP - Cellule d'urgence COVID - Professionnels de santé mentale spécialisés en gestion de crise</p> <p>54 : 03 83 85 11 11 57 : 03 87 68 16 68 88 : 03 29 37 78 18</p>	 <p>UAUP en cas d'urgence - Urgences psychiatriques de Nancy - 7j/7 24h/24 - Psychiatre + IDE</p> <p>03 83 85 12 56 ou sur place au SAU</p>	 <p>Centre Pierre JANET - Consultation à distance - Psychotrauma lié au COVID</p> <p>03 72 74 83 63 ou cpi-consultation@univ-lorraine.fr</p> 	 <p>Suivi en libéral - Facilité d'accès (créneaux dédiés) - Sur RDV - Premières consultations gratuites - Professionnels volontaires</p>
---	---	--	---

Définition des abréviations

PU - PH : Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

MCU – PH : Maître de Conférences – Praticien Hospitalier

CCU-AH : Chef de clinique des universités - Assistant hospitalier

PH : Praticien Hospitalier

Responsable d'UE en DFGSO3

- UE 1 - Agents pathogènes et infections : Catherine BISSON
- UE 2 - Chirurgie Orale, Pathologies Oro-Faciales et Thérapeutiques : Julie GUILLET-THIBAUT
- UE 3 - Alimentation et Nutrition : Catherine STRAZIELLE
- UE 4 - Croissance et maturation fonctionnelle de l'appareil manducateur :
Catherine STRAZIELLE
- UE 5 - Réhabilitation Orale : Marc ENGELS-DEUTSCH
- UE 6 – Usage des techniques numériques – Santé Publique et méthodologies à la recherche
– Céline CLÉMENT
- UE 7 – Biophysique et techniques radiologiques : Vanessa MOBY
- UE 8 – Pathologies Générales et pratique odontologique : Julie GUILLET-THIBAUT
- UE 9 – Parodontologie : Catherine BISSON
- UE 10 – Crédits libres choisis
- UE 11 – TP Endodontie : Rémy BALTHAZARD
- UE 12 – TP Odontologie Conservatrice : Eric MORTIER
- UE 13 – TP Odontologie Prothétique Amovible : Jacques SCHOUVER
- UE 14 – TP Odontologie Prothétique Fixée : Pascal DE MARCH
- UE 15 – TP Parodontologie : David JOSEPH
- UE 16 – TP Odontologie Pédiatrique : Jacques PRÉVOST et HERNANDEZ et Stéphanie JAGER
- UE 17 - TP d'éducation à l'hygiène orale : Céline CLÉMENT – Alexandre BAUDET
- UE 18 – TP O. D. F. : Bart VANDE VANNET

PROGRAMME DFGSO3

UE – 1^{ER} SEMESTRE

UE 3 – ALIMENTATION ET NUTRITION (validant Service Sanitaire)

UE4 - CROISSANCE ET MATURATION FONCTIONNELLE DE L'APPAREIL MANDUCATEUR

UE 5 – RÉHABILITATION ORALE

UE 6 – USAGE DES TECHNIQUES NUMERIQUES - SANTÉ PUBLIQUE ET MÉTHODOLOGIES À LA RECHERCHE (validant Service Sanitaire)

UE – 2^E SEMESTRE

UE 1 – AGENTS PATHOGÈNES ET INFECTIONS

UE 2 - CHIRURGIE ORALE, PATHOLOGIES ORO-FACIALES ET THÉRAPEUTIQUES

UE 7 – BIOPHYSIQUE ET TECHNIQUES RADIOLOGIQUES

UE 8 – PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE

UE 9 – PARODONTOLOGIE

UE 10 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS

TP SUR LES 2 SEMESTRES

(de mi-septembre à mi-juin)

UE 11 – TP ENDODONTIE

Responsable : Rémy BALTHAZARD

EC1 – Endodontie 1

EC2 – Endodontie 2

UE 12 - TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE

Responsable : Eric MORTIER

EC1 – Odontologie Conservatrice 1

EC2 – Odontologie Conservatrice 2

UE 13 – TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE

Responsable : Jacques SCHOUVER

EC1 – Odontologie prothétique amovible 1

EC2 - Odontologie prothétique amovible 2

UE 14 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE

Responsable : Pascal DE MARCH

EC1 – Odontologie prothétique fixée 1

EC2 - Odontologie prothétique fixée 2

UE 15 – TP PARODONTOLOGIE

Responsable : David JOSEPH

UE 16 – TP ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE

Responsables : Jacques PRÉVOST et Magali HERNANDEZ et Stéphanie JAGER

UE 17 – TP D'ÉDUCATION A L'HYGIÈNE ORALE

Co-responsables : Céline CLÉMENT – Alexandre BAUDET – Thomas VEYNACHTER

UE 18 – TP O. D. F.

Responsables : Bart VANDE VANNET

UE 1 : AGENTS PATHOGÈNES ET INFECTIONS			
RESPONSABLE : Dr Catherine BISSON			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ENVIRONNEMENT MICROBIEN BUCCO-DENTAIRE	13 heures	
	<p>Les échanges de la dent avec son environnement</p> <p>Compétences Employer les connaissances des échanges biochimiques entre les dents avec leur environnement lors de situations cliniques</p> <p>Objectifs d'apprentissage</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître et représenter les contributions du fluide oral avec le milieu buccal 2. Connaître et citer les propriétés antibactériennes des salives. 3. Connaître, décrire et représenter les différents modes de transport transmembranaire bactériens des sucres et leurs implications dans la maladie carieuse 4. Connaître et représenter les principaux effets des ions fluorures sur le métabolisme bactérien <p>Organisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours en e-learning avec lecture des articles et des photocopiés proposés en référence • Séances en présentiel : 3*2 h <ul style="list-style-type: none"> ○ initiale (2 h) : présentation du cours, son organisation, présentation de l'écosystème buccal en rapport avec les objectifs d'apprentissage ○ séances de restitution (2*2h) <ul style="list-style-type: none"> ▪ La salive dans l'écosystème buccal et aspects antimicrobiens de la salive ▪ Métabolisme bactériens (transport du sucre) et aspects antimicrobiens du fluor • QCM <p>Forum de discussion</p> <p>Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation formative (QCM) <p>Evaluation sommative (QCM et schémas de synthèse à réaliser)</p>	6h e-learning + restitution	Yasukawa K
	<p>Microbiologie bucco-dentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecologie microbienne bucco-dentaire et microbiotes - Aspects bactériologiques des pathologies bucco-dentaires - Antibiotiques utilisés en médecine dentaire : modes d'action et mécanismes de résistance 	2h 2h 3h	Alauzet C Alauzet C Alauzet C

EC2	LA DOULEUR	13 heures	
	* Douleur - Les composantes de la douleur - Physiologie de la nociception - La composante émotionnelle (peur et anxiété) - Caractéristiques de la douleur induite par les soins - Les facteurs influençant la douleur - Évaluation de la douleur - Biochimie de la douleur	5h	Strazielle C
		2h	M. Merten
	*La réponse inflammatoire - 1ère partie - Les cellules de l'inflammation - Les médiateurs de l'inflammation (cascade du complément, médiateurs lipidiques, amines vasoactives, protéases, espèces réactives de l'O2 et NO) *La réponse inflammatoire - 2ème partie - Les médiateurs de l'inflammation cytokines et phase de généralisation de la réaction inflammatoire - Résolution ou chronicisation de la réaction inflammatoire - Résolution inflammatoire en odontologie = le modèle de la parodontite	2h	Oussalah A
		2h	Aimone-Gastin I
	* Prise en charge pharmacologiques de la douleur	1h e-learning	Martrette JM
EC3	IMMUNOLOGIE	12 heures	
	* Immunologie clinique et immunopathologie - Réponses immunitaires - Immunité spécifique : réponses cellulaires, réponses humorales - Coopérations cellulaires - Immunité non spécifique - Le système immunitaire annexe aux muqueuses - Les réactions d'hypersensibilité - Les maladies auto-immunes - Les déficits immunitaires génétiques et acquis		Aarnink A Dhuysen A
	TOTAL	38 heures	

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bactéries impliquées dans les maladies de la cavité buccale et les antibiotiques utilisés pour les traiter.
- Connaître les réactions immunitaires et nociceptives développées dans les différentes maladies de la cavité buccale
- Connaître les relations de la dent avec son environnement

UE 2 : CHIRURGIE ORALE, PATHOLOGIES ORO-FACIALES ET THÉRAPEUTIQUES			
RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ANATOMIE PATHOLOGIQUE	8 heures	
	<ul style="list-style-type: none"> * Histopathologie des tissus gingivaux et parodontaux * Histopathologie de la muqueuse buccale <ul style="list-style-type: none"> - Les lésions élémentaires - Ulcérations: aphtes et aphtoses buccales - Erosions et affections vésiculobulleuses * Pathologies diverses de la muqueuse buccale 	4h e-learning + restitution	Gérard E
	<ul style="list-style-type: none"> * Présentation synthétique de l'inflammation * Inflammation de la dent : pulpe et périapex * Lésions de l'émail et de la dentine 	4h	Juras C
EC2	MÉDECINE ET CHIRURGIE ORALES	15 heures	
	<ul style="list-style-type: none"> * Anesthésiologie-réanimation <ul style="list-style-type: none"> - Anesthésies locaux, précautions, indications et contre-indications - Techniques d'anesthésie locale et loco-régionale <p style="color: red; margin-left: 20px;">Attention : cet enseignement sera effectué au premier semestre – Évaluation en semestre 2</p>	3h 2h	Clerc S Guillet-Thibault J
	<ul style="list-style-type: none"> * Pratique chirurgicale <ul style="list-style-type: none"> - Avulsions dentaires simples 	2h	Clerc S
	<ul style="list-style-type: none"> - Complications post-opératoires locales 	2h	Meyer T
	<ul style="list-style-type: none"> - Incisions, sutures, cicatrisation 	1h	Bravetti P
	<ul style="list-style-type: none"> - Frenectomie 	2h	Bravetti P
	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie appliquée 	1h	Bravetti P
	<ul style="list-style-type: none"> * Pathologie <ul style="list-style-type: none"> - Accidents d'éruption 	2h	Clerc S

Objectifs pédagogiques :**EC1 : ANATOMIE PATHOLOGIQUE**

Connaitre l'histologie des tissus de la muqueuse buccale

Connaitre les grandes pathologies de la muqueuse buccale et leurs répercussions histologiques

Connaitre les grands mécanismes de l'inflammation et leurs répercussions sur l'organe dentaire

EC2 MEDECINE ET CHIRURGIE ORALES

Maîtriser les différentes techniques d'anesthésie locale et loco-régionale utilisées en odontologie

Connaitre les techniques simples de chirurgie orale et leurs suites post-opératoires : incisions, sutures, avulsions simples, freinectomie

Connaitre les différentes pathologies de l'éruption dentaire et les anomalies dentaires

UE 2 : CHIRURGIE ORALE, PATHOLOGIES ORO-FACIALES ET THÉRAPEUTIQUES (suite)

RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT

EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC3	PHARMACOLOGIE GÉNÉRALE	14 heures	
	<p>* Généralités sur la pharmacologie et le médicament</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le médicament : définitions - Législation - Métabolisme et éléments de pharmacocinétique - Autorisation de mise sur le marché (modèles expérimentaux, applications expérimentales, statistiques) - Effets secondaires - Intéractions médicamenteuses - Classifications des psychotropes - Médicaments et dopages 	e-learning	Martrette J.M.
	<p>* Métabolisme des médicaments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résorption - Distribution - Transformation - Elimination et pharmacocinétique <p>* Pharmacométrie</p> <p>* Médicaments et terrain physiologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grossesse, Allaitement - Pédiatrie - Gériatrie <p>* Effets indésirables des médicaments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pharmacovigilance - Tolérance - Pharmacodépendance - Intoxication - Rapport Bénéfice/risqué <p>* Cibles des médicaments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récepteurs - Canaux - Enzymes <p>* Pharmacogénétique, hypo et hypersensibilité</p> <p>* Effets pharmacodynamiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agoniste - Antagoniste 		
	TOTAL	37 heures	

Objectifs pédagogiques :

EC3 : PHARMACOLOGIE GENERALE

Maitriser la pharmacologie générale des médicaments

UE 3 : ALIMENTATION ET NUTRITION (Validant Service Sanitaire EC1 et EC3)			
RESPONSABLE : Pr Catherine STRAZIELLE			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	PHYSIOLOGIE DE L'APPAREIL DIGESTIF	12 heures	
	* Physiologie des fonctions oro-faciales - La mastication - La déglutition - La gustation - La salivation	8h	Strazielle C
	* Physiologie de l'appareil digestif - Le tube digestif - L'absorption intestinale	4h	Ioan I
EC2	PATHOLOGIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	13 heures	
	* Sémiologie de l'appareil digestif - Pathologies digestives : maladies inflammatoires chroniques intestinales	1h30	Caron B
	- pathologies hépatiques et de l'insuffisance hépatocellulaire	1h30	Haghnejad V
	- RGO – Maladie ulcéreuse – Lithiase biliaire	1h30	Schaefer M
	- MICI	1h	Guillet-Thibault J Kichenbrand C
	- HGE et pratique odontologique	1h	
	* Diabétologie - Diabète	2h	Mahmutovic M
	- Diabète et pratique odontologique	1h	Guillet-Thibault J
	* Biochimie de la nutrition - Besoins énergétiques et nutrition	4h	Rodriguez Guéant RM

UE 3 : ALIMENTATION ET NUTRITION (suite) (validant Service Sanitaire - SSES)			
RESPONSABLE : Pr Catherine STRAZIELLE			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC3	Nutrition et Santé Publique	10 heures 30	
	* Consommation alimentaire et état nutritionnel en France - Facteurs nutritionnels impliqués dans le déterminisme des maladies chroniques - Acteurs, structures et organisations impliqués dans le champ de la nutrition - Une politique nutritionnelle de santé publique : le PNNS - Applications dans le cadre du SSES : - ED1 Manipulation logiciel Cariogram - ED2 Enquête alimentaire et tests salivaires	5 h	Clément C
		1h30 / groupe En distanciel sur Arche	Baudet A
	* Place de l'alimentation dans la pathologie dentaire	2h	Watrin F
	* Allaitement : <i>Généralités sur la situation de l'allaitement en France, avantages de l'allaitement, risques du non allaitement; modalités de la diversification alimentaire de l'enfant allaité</i>	2h	Bertrand M
	TOTAL	35,5 heures	

L'appareil manducateur fait partie de l'appareil digestif puisqu'il assure le traitement initial des aliments. Cette UE traite des fonctions de l'appareil digestif et de la fonction d'alimentation-nutrition. Cet enseignement est important pour le chirurgien-dentiste qui, outre son rôle de thérapeute, se doit d'agir préventivement comme conseiller et sentinelle dans la prise alimentaire quel que soit l'âge de son patient.

Objectifs pédagogiques :

- Connaissance des différentes fonctions de l'appareil digestif regroupant l'ingestion alimentaire et la digestion
- Connaissance des maladies du tube digestif et de leurs interactions sur la santé bucco-dentaire et les soins en cabinet dentaire
- Connaissance des besoins énergétiques et nutritionnels en fonction de l'âge
- Introduction à la notion d'équilibre alimentaire et aux répercussions d'un déséquilibre sur la santé bucco-dentaire
- À la fin de ces enseignements, l'apprenant devrait être en mesure :
 - De classer les glucides, les protéines et les lipides et de s'initier au rôle joué par ces éléments au niveau de la santé
 - De reconnaître les directives alimentaires françaises
 - De reconnaître la relation entre les carences nutritionnelles et les maladies buccodentaires.
 - De faire le lien les aspects nutritionnels de la carie dentaire, ses causes et sa prévention.
 - De guider le patient afin de lui permettre de comprendre la relation entre son alimentation et sa santé buccodentaire.
 - D'appliquer les concepts nutritionnels de base pour aider les patients aux prises avec des problèmes de nutrition

Objectifs selon *Association For Dental Education in Europe*

Domaine 2 : Une pratique clinique sûre et efficace

Champ de compétence 2.1 : une pratique fondée sur des preuves scientifiques

S'il est indispensable que les dentistes connaissent les données scientifiques qui sont au cœur de leur pratique clinique, il est tout aussi indispensable de s'assurer que les données dont ils disposent soient solides et récentes. Il faut donc que le praticien soit motivé, capable de rechercher les informations nouvelles, tienne compte de leur provenance, évalue leur fiabilité et sache les utiliser à bon escient dans son environnement clinique.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

2.1.5. Insister sur les concepts actuels de promotion de la santé orale, de changement de comportement, d'évaluation du risque et de traitement des maladies orales.

Champ de compétence 2.3 : travail en équipe et communication

En tant que professionnel de santé autonome, un médecin-dentiste diplômé doit être capable de communiquer de manière efficace avec ses patients, les équipes de soins locales/existantes et tous les autres professionnels de santé impliqués dans les soins du patient. Être capable de communiquer et de s'intégrer dans une équipe demande une grande compétence émotionnelle (Flowers et al., 2014)

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

2.3.9. Eduquer les patients de tous âges, en insistant sur les concepts actuels de santé orale, prévention, évaluation des risques et traitement des pathologies orales.

2.3.10. Estimer et prendre en compte le développement verbal, intellectuel, socio-émotionnel des patient

2.3.12. Sensibiliser le patient sur l'importance de son rôle dans la prévention des pathologies orales, en utilisant autant que possible des méthodes et des approches personnalisées

Domaine de compétence 3 Des soins centrés sur le patient

Cette approche, de plus en plus importante dans la documentation scientifique et dans les documents de gouvernance, consiste, selon l'Institut de Médecine (2011), à « prodiguer des soins qui respectent chaque patient, tiennent compte de ses préférences, besoins et valeurs, chaque décision clinique étant guidée par l'intérêt du patient ».

La capacité d'un dentiste de prendre en compte les besoins sociaux, culturels et linguistiques du patient (compétence culturelle) lui permettra d'élaborer un plan de traitement centré sur le patient (Scambler, 2016). Les patients sont ainsi souvent plus satisfaits et plus enclins à prendre une part active dans leur traitement (Cuevas et al., 2017, Brunett et Shingles, 2016).

-Champ de compétence 3.1 : donner une assise scientifique aux soins bucco-dentaires

Une bonne connaissance scientifique est essentielle aux professionnels de santé pour justifier les traitements choisis et offrir des soins bucco-dentaires centrés sur le patient. La base scientifique de la médecine bucco-dentaire est très large, si bien que les enseignants sont invités à se référer aux sociétés de spécialistes et à leurs recommandations pour préciser les objectifs spécifiques d'apprentissage propres à chaque domaine de spécialité

Mis à part les attendus d'apprentissages spécifiques décrits plus bas, les programmes d'études devront couvrir :

- Les mécanismes de changements de comportement afin de diriger efficacement des équipes cliniques, mettre en place des programmes de santé orale personnalisés et gérer les comportements de patients qui pourraient présenter un risque pour leur santé générale et orale.
- Les interactions complexes entre santé orale, nutrition, santé générale, médicaments, vieillesse et maladie.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de mettre en pratique les connaissances scientifiques concernant :

3.1.16. L'impact de la santé orale sur la qualité de la vie.

3.1.17. Les changements comportementaux, liés à la santé orale et générale.

-Champ de compétence 3.2 : recueillir les informations cliniques et établir un diagnostic

Les éducateurs enseignent traditionnellement les connaissances scientifiques fondamentales en utilisant un schéma « maladie » (pathophysiologie, signes, symptômes et analyses). Cependant, bien souvent, les étudiants ne pensent plus qu'à noter leurs observations et à établir rapidement le bon diagnostic. Les étudiants devraient aussi prêter attention à la manière dont le patient perçoit la « maladie » (idées, préoccupations, attentes et ressenti). Lors de l'anamnèse, il faudrait à la fois recueillir et consigner précisément les informations, et garder à l'esprit que le patient a besoin d'informations compréhensibles, de la liberté de choisir, de respect, et de suffisamment de temps pour poser des questions (Field, 2015). La collecte des informations, qui consiste en un échange dynamique d'informations, devrait aboutir à une prise de décision conjointe entre le dentiste et son patient. Pour permettre de consigner l'état du patient à son arrivée et d'établir un diagnostic plus facilement, les formateurs sont invités à se référer aux indicateurs et aux outils de dépistage des sociétés de

spécialistes

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de recueillir de manière efficace, de noter et d'interpréter les informations en lien avec :

- 3.2.1. Les patients présentant des affections et leurs antécédents complets.
- 3.2.2. Les inquiétudes, opinions et attentes des patients ou de leurs aidants.
- 3.2.3. Les antécédents médicaux, familiaux, sociaux et dentaires.
- 3.2.6. L'analyse du comportement et des habitudes alimentaires, particulièrement en ce qui concerne les habitudes d'hygiène orale et la consommation de tabac et d'alcool, et l'identification des facteurs de risque pour la santé orale.
- 3.2.7. Les examens spécifiques et les tests diagnostiques appropriés.
- 3.2.9. Un dentiste diplômé doit être capable d'utiliser les informations recueillies afin d'établir un diagnostic pertinent.

-Champ de compétence 3.3 : rédiger un plan de traitement

Après avoir diagnostiqué correctement l'état du patient, un médecin-dentiste diplômé doit être capable de rédiger un plan de traitement global et cohérent qui réponde méthodiquement aux besoins en soins bucco-dentaires du patient. Il doit également estimer la pertinence de facteurs biologiques, psychosociaux ou temporels qui pourraient influencer la prestation de soins sûrs, rapides, efficaces et centrés sur le patient.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un chirurgien-dentiste diplômé doit être capable de :

- 3.3.1. Sélectionner et hiérarchiser les options de traitement adaptées aux besoins, aux objectifs et aux valeurs de chaque patient et compatibles avec les méthodes de traitement actuelles.
- 3.3.2. Identifier les facteurs psychologiques et sociaux importants qui pourraient compliquer le plan de traitement, l'exécution des soins, le suivi et la maintenance appropriés.
- 3.3.3. Prendre en considération les attentes du patient, ses désirs et ses opinions avant et pendant le traitement.
- 3.3.4. Identifier, grâce à une analyse du comportement et du style de vie, les facteurs de risques individuels pour la santé orale et mettre en place un programme global de prévention pour conserver une bonne santé orale.
- 3.3.5. Prendre en considération les implications des maladies systémiques et de la poly- prescription.

UE 4 : CROISSANCE ET MATURATION FONCTIONNELLE DE L'APPAREIL MANDUCATEUR			
RESPONSABLE : Pr Catherine STRAZIELLE			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR	10 heures	
	- Oralité et troubles de l'oralité	3h	Strazielle C
	- Développement psycho-moteur de la naissance à l'adolescence et impact au cabinet dentaire Dont : - communication avec l'enfant et ses parents - communication par tranche d'âge - éducation positive - Comment communiquer avec un enfant ? - place de la bienveillance et éthique pour s'immiscer dans la relation parents-enfant - place de l'enfant au sein de la famille (cultures,...)	4h e-learning + 2h visio	Jager S
	- Le langage et la phonation	1h	Strazielle C
	- Physiologie de la puberté	2h	Beyaert C
EC2	CROISSANCE ET EVALUATION DE LA CROISSANCE EN CLINIQUE	17 heures	
	* Croissance générale de l'individu	2h e-learning	Prévost J
	* Les dentitions : stades physiologiques	2h e-learning	Prévost J
	* Les facteurs de croissance et régulation de la croissance	2h e-learning	Prévost J
		11 heures	Vande Vannet B
	Avant-propos Introduction CHAPITRE 1 : Influence de la génétique CHAPITRE 2 : Le contexte « fonctionnel » CHAPITRE 3 : La mastication CHAPITRE 4 : La déglutition CHAPITRE 5 : La respiration CHAPITRE 6 : Tonus musculaire et activités posturales CHAPITRE 7 : Le couloir dentaire en équilibre CHAPITRE 8 : Le potentiel de croissance CHAPITRE 9 : Bases embryologiques de la croissance osseuse de la face CHAPITRE 10 : Croissance post-natale du massif facial CHAPITRE 11 : Les phénomènes de dentition	e-learning	Seng M
	TOTAL	27 heures	

Cette unité d'enseignement donne les bases nécessaires à la compréhension des cours plus cliniques d'Odontologie pédiatrique et d'Orthodontie. Elle présente les spécificités structuro-fonctionnelles de l'enfant au cours de sa maturation jusqu'à l'âge adulte

Objectifs pédagogiques :

- Maturation psychologique et physiologique de l'enfant
- Croissance et maturation structurale du massif crânio-facial
- Acquisition des « outils » cliniques servant à évaluer la croissance

UE 5 : RÉHABILITATION ORALE			
RESPONSABLE : Dr Marc ENGELS-DEUTSCH			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	BIOMATERIAUX	36 heures	
	* Principes de l'étanchéité	2h	Salomon J.P.
	* Les systèmes adhésifs : structures, composition, mécanismes d'action	4h	Salomon J.P.
	* Les résines composites	8h	Salomon J.P.
	* Les verres ionomères	4h	Salomon J.P.
	* Les restaurations adhésives : applications cliniques <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle approche en OC • Principes de l'adhésion à l'émail et à la dentine • Les systèmes adhésifs : classification, techniques et utilisations cliniques • Les résines composites : composition, classification, photopolymérisation – conséquences cliniques • Les restaurations adhésives en cas cliniques 	9h	Mortier E
	* L'amalgame	4h	Salomon J.P.
	* Les matériaux pour les obturations endocanalaies - Les ciments - La gutta	2h	Vincent M
	* Les matériaux d'enregistrement des surfaces prothétiques	3h	Perrin T
EC2	ED PATHOLOGIE PULPAIRE ET PERIDENTAIRE	13 heures	Engels-Deutsch M
	- Physiologie et physiopathologie pulpaire - Etiologie des pulpopathies - Pathologies pulpaire - Pathologies périapicales - Le diagnostic en endodontie	e-learning + restitution	
EC3	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE	18 heures	De March P Corne P
	*Prothèse fixée plurale : bases fondamentales et principes de préparations - La prothèse fixée plurale : définitions et présentations - Les évaluations et le choix des dents support - Les principes de préparation - Empreintes, enregistrement de l'occlusion et transfert sur articulateur - Moyen d'assemblage : principes fondamentaux et mise en œuvre	2h	Corne P

UE 5 : RÉHABILITATION ORALE (suite)			
RESPONSABLE : Dr Marc ENGELS-DEUTSCH			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC3 suite	<ul style="list-style-type: none"> * Restauration de la dent dépulpée -Problématique de la dent dépulpée et de la perte de substance - Moyens de restauration de la dent dépulpée et leurs indications - Restaurations corono-radiculaires directes - Restaurations corono-radiculaires indirectes *Restaurations adhésives en céramique - Problématique de la dent pulpée et préparations en prothèse fixée * CFAO - Présentation de l’empreinte optique * Prothèse amovible partielle à infrastructure métallique - Initiation 	2h 2h 1h	 P. Corne P. Corne
TOTAL		67h00	

Objectifs pédagogiques :**EC 1**

- Découvrir les matériaux d’obturation directe alternatifs à l’amalgame utilisables en OC
- Découvrir la dentisterie adhésive en méthode directe
- Connaître les propriétés, les intérêts, les limites, les indications des matériaux d’obturation directe alternatifs à l’amalgame.
- Connaître les différentes familles de ciments de scellement canalaire
- Savoir utiliser correctement un ciment de scellement canalaire
- Connaître les différentes formes de la gutta-percha et leurs applications cliniques
- Connaître les différentes propriétés de la gutta-percha.

EC 2

- Connaître les étiologies possibles des pulpopathies
- A l’aide des connaissances en histologie, physiologie, physiopathologie pulpaires et sémiologie, savoir décrire les pathologies pulpaires et périapicales
- Savoir utiliser les moyens cliniques et radiologiques pour poser un diagnostic positif et différentiel lors de pathologies pulpaires et/ou périapicales.

EC 3

- Connaître les différentes familles de matériaux disponibles
- Savoir choisir le matériau adéquat à la situation clinique
- Connaître les différents protocoles de manipulation
- Connaître les différents types de préparations pour la mise de restaurations partielles indirectes collées en secteur cuspidé
- Savoir choisir le matériau adéquat de restauration pour la mise de restaurations partielles indirectes collées en secteur cuspidé.

UE 6 : USAGE DES TECHNIQUES NUMERIQUES–SANTÉ PUBLIQUE ET MÉTHODOLOGIES À LA RECHERCHE (validant Service Sanitaire EC3 et EC4)			
RESPONSABLE : Dr Céline CLÉMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES	15h/étudiant (hybride)	
	Epreuve pratique sur les domaines du BO du 14 Juillet 2011 : D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif D2 : Etre responsable à l'ère du numérique D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques : tableur et diaporama D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer Préparation à la certification Pix dans le cadre du projet NUMOC	(2groupes) A distance	Yasukawa K
EC2	HYGIÈNE	12 heures	
	*Hygiène - Risque infectieux en odontologie et médecine buccale - Infections nosocomiales et infections associées aux soins - Introduction aux précautions standard (CM 30min) o Hygiène de l'équipe soignante (CM 1h) o Equipements de protection individuelle (CM 1h) o Traitement des déchets d'activité de soins (CM 1h) o Hygiène de l'environnement (CM 1h) o Agents chimiques anti-microbiens (CM 1h30)	5 h e-learning + 1h restitution	Baudet A Baudet A
EC3	COMMUNICATION (Service sanitaire) ED obligatoire	10 heures 30 + 2 heures TD/étudiant	
	Devons-nous apprendre à communiquer ? (psychologie de la relation de soin) - Cours magistral - ED Atelier de 5 étudiants qui travaillent sur un thème au choix	2h 2h/groupe de 25 étudiants	Juras C Juras C, Vaillant AS Davril J Veynachter T
	Psychologie du sujet (situation générale et communication avec les populations fragiles)	3h	Gerber C
	Approche centrée sur la personne : à la recherche de l'empathie	1h30	Clément C
	Gestion du stress, de l'échec : initiation aux facteurs humains : ED obligatoire	4h	Bernaudin P

Objectifs de l'enseignement**EC2 Hygiène**

La connaissance des voies de transmission ainsi que la pathogénèse de l'infection permet d'adapter et de choisir les précautions à prendre pour prévenir la transmission d'une infection associée aux soins ou lors d'un accident d'exposition au sang

Pré-requis et liens dans le cursus

- UE 6 DFGSO2 : Bases fondamentales de l'environnement infectieux

Enseignement à mettre en lien avec :

- UE1 : Agents pathogènes et infections (semestre 2) de DFGSO3
- UE2 EC2 : Hygiène (semestre 1) en DFASO1
- MT12 (Semestre 2) en TCEO1

EC3 Communication :

A la fin de cette séquence de cours intitulés « psychologie et communication », l'étudiant pourra :

- comprendre les enjeux de toute situation de communication interpersonnelle,
- appréhender les mécanismes psychiques intervenant dans la relation de soin,
- percevoir l'importance de l'aspect culturel dans la relation de soin, de l'expérience vécue des patients, de leurs pathologies et de leurs angoisses.

Compétences attendues en fin de séquence : l'étudiant sera capable d'analyser une situation de relation de soin (processus psychologiques et communicationnels) sur la base d'un cas clinique retranscrit en fin de séquence.

Pour Hygiène

Objectifs selon Association For Dental Education in Europe

Domaine de compétence 2 Une pratique sûre et efficace

-Champ de compétence 2.2 : organisation et encadrement

Il est de plus en plus clair qu'un encadrement clinique efficace engendre une meilleure qualité de soins. En tant que chef de l'équipe de soins au sens large, le médecin-dentiste se doit de mettre en place une approche systématique de soins centrés sur le patient tout en lui garantissant sécurité et qualité de traitement, ce qui nécessite une organisation transparente et intègre du personnel et des ressources. Ceci revient à s'assurer que dirigeant, gestionnaire et équipe respectent toutes les politiques et les procédures nationales.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

- 2.2.1. Mettre en place, organiser et conserver un environnement de travail en toute sécurité
- 2.2.2. Organiser son temps et ses ressources avec efficacité
- 2.2.3. Faire participer les autres membres de l'équipe de soins à la gestion des risques, par exemple :
 - le risque d'infection croisée
 - l'utilisation de produits chimiques dangereux

-Champ de compétence 2.3 : travail en équipe et communication

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

- 2.3.2. Décrire les fonctions de tous les membres de l'équipe de soins et la manière dont ils peuvent contribuer à une approche centrée sur le patient et offrir en toute sécurité des soins efficaces

-Champ de compétence 2.4 : audit (évaluation) et gestion des risques

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

- 2.4.3. Gérer les risques au sein de l'environnement clinique avec transparence et efficacité, notamment le risque d'infection croisée, l'utilisation de matériaux dangereux

Domaine 3 : Des soins centrés sur le patient**-Champ de compétence 3.1 : donner une assise scientifique aux soins bucco- dentaire**

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de mettre en pratique les connaissances scientifiques concernant :

- 3.1.7. La stérilisation, la désinfection et la décontamination, ainsi que les principes fondamentaux de prévention et de contrôle de l'infection.

UE 6 : USAGE DES TECHNIQUES NUMERIQUES–SANTÉ PUBLIQUE ET METHODOLOGIES A LA RECHERCHE suite			
RESPONSABLE : Dr Céline CLÉMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC4	SANTÉ PUBLIQUE, MORALE ET DÉONTOLOGIE (Service sanitaire)	22 heures	
	<p>*Santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la Santé Publique : définitions, objectifs, méthodes - Actions de santé publique : Prévention et promotion de la santé, Éducation pour la santé, les organismes de santé publique - Les plans de santé publique exemple du plan de santé publique bucco dentaire - Les secteurs clés de la santé publique et les thématiques prioritaires du Service sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - exemple de la prévention des consommations de substances psychoactives 	6h e-learning	Clément C
	<p>*Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention bucco-dentaire de la naissance à l'adolescence : les clés pour y voir plus clair 	4h	Jager S.
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du fluor en dentisterie préventive : recommandations, bilan fluoré et dentifrices fluorés 	3h	Jager S.
	<p>* Les échanges de la dent avec son environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biominéralisations - Les apatites biologiques 	1h e-learning	Martrette J M
	<p>Les propriétés des dentifrices autres que celles liées au fluor</p>	1h e-learning 1h restitution	Clément C
	<ul style="list-style-type: none"> - Les fluoroses : <ul style="list-style-type: none"> • Épidémiologie • Classifications • Traitement 	2h + 1h restitution	Clément C
	<p>* Professionnalisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier médical : que doit-il contenir ? 	2h	Clément C
	<ul style="list-style-type: none"> -le questionnaire médical du patient : quelles questions poser ? 	1h	Bravetti P
	Total avec C2i	59 heures 30 +2heures TD	

EC4**Objectifs pédagogiques Santé publique**

- Introduire les notions générales de santé publique pour comprendre les fonctions essentielles de cette discipline, ses missions, ses champs d'action, notamment en santé bucco dentaire
- Introduction au Service sanitaire des étudiants en santé dont la validation débute en odontologie à Nancy
 - en 2^e année, avec le TP (UE14) de prophylaxie
 - En 3^e année avec l'UE3 alimentation et nutrition, l'UE6 EC3 communication, l'UE6 EC4 santé publique, le TP (UE17) d'éducation à la santé orale
 - Il se finalise en 4^e année avec la réalisation d'une action de terrain en pluriprofessionnalité

Objectifs selon *Association For Dental Education in Europe*

Domaine 4 : La médecine bucco- dentaire dans la société

Champ de compétence 4.1 : santé publique orale

La santé publique orale concerne la dimension stratégique de la médecine bucco-dentaire au niveau individuel, au niveau communautaire et au niveau d'une population. Elle se définit comme « la science et les actions de prévention orale permettant, grâce aux efforts concertés et aux choix de société émanant d'organisations, de groupements privés et publics et de particuliers, de promouvoir santé orale et qualité de vie » (Gallagher, 2005).

Résultats attendus des apprentissages

Un jeune diplômé doit être capable de :

- 4.1.1. Définir le concept de santé publique et examiner ses implications en médecine bucco-dentaire
- 4.1.2. Décrire des stratégies efficaces en matière de santé publique
- 4.1.3. Discuter des maladies orales et systémiques et des facteurs de risques qui y sont associés et qui sont des problèmes de santé publique reconnus
- 4.1.4. Soutenir la santé générale et la santé orale auprès des patients, du public et des décideurs.

-champ de compétence 4.2 : promotion de la santé et prévention de la maladie

La promotion de la santé concerne non seulement les maladies et les comportements qui nécessitent une approche basée sur les facteurs de risque (Sheiham and Watt, 2000), mais aussi les déterminants sociaux au sens large et met ainsi en évidence leurs causes fondamentales (Phelan et al., 2010). La santé obéit à un gradient social et son amélioration correspond souvent à une amélioration des conditions socio-économiques (Graham, 2007). Les professionnels en médecine bucco-dentaire devraient donc être conscients du lien entre promotion de la santé orale et identification des conditions de vie, en tenant compte des domaines d'actions recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 1997). Réduire les inégalités sociales en santé signifie adapter les interventions pour resserrer le gradient social (Marmot, 2010, Marmot et Bell, 2011). Il est donc vivement recommandé aux étudiants qui ont cette opportunité de participer à des projets de santé orale publique, au cours de leur formation initiale ou d'un enseignement optionnel.

Résultats attendus des apprentissages

Un jeune diplômé doit être capable de :

- 4.2.1. Présenter les concepts et les définitions de la santé publique générale et orale
- 4.2.2. Expliquer les déterminants sociaux de la santé (et des inégalités face à la santé)
- 4.2.3. Mesurer l'importance du contexte lorsque l'on utilise des éléments de preuve pour promouvoir la santé
- 4.2.4. Évaluer l'importance et les limites des changements de comportement au niveau d'une population
- 4.2.5. Mesurer l'importance des groupes professionnels de défense de la santé pour obtenir des changements
- 4.2.6. Décrire et mettre en œuvre des approches interprofessionnelles en matière de prévention et de promotion de la santé, comme former les prestataires de soins non dentaires
- 4.2.7. Expliquer et soutenir une approche commune des facteurs de risques
- 4.2.8. Analyser les approches de prévention et de promotion sanitaire qui réduisent les inégalités en matière de santé

Objectif pédagogique Dossier médical

- S'initier au remplissage et à la bonne tenue du dossier médicale : outil de communication et de transparence dans la relation de soin.

Objectifs selon *Association For Dental Education in Europe*

Domaine 2 : Une pratique clinique sûre et efficace

-Champ de compétence 2.4 : audit (évaluation) et gestion des risques

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

- 2.4.1. Tenir à jour un dossier patient précis et sécurisé, conformément aux dispositions légales
- 2.4.2. Interpréter, classer et évaluer les clichés radiographiques et toute autre image diagnostique

Objectif pédagogique Initiation à la déontologie

- S'initier aux règles qui régissent l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste. Ces règles émanent de la profession même, qui ainsi s'autorégule, dans le respect de la loi.

Objectifs selon *Association For Dental Education in Europe*

Domaine 1 : Professionnalisme

-Champ de compétence : 1.2 réglementation

Le praticien de médecine bucco-dentaire diplômé doit connaître et doit respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur dans le pays où il a étudié, la législation et les codes de bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les aspects de la pratique de la médecine bucco-dentaire.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un praticien en médecine bucco-dentaire diplômé doit être capable de :

- 1.2.1. Décrire la réglementation de la pratique de la médecine bucco-dentaire, le cadre juridique local (du pays ou de l'association) et les différents codes de bonnes pratiques applicables à la médecine bucco-dentaire, en particulier l'obligation d'être inscrit auprès de l'organisme réglementaire approprié (tableau de l'Ordre professionnel)
- 1.2.2. Appliquer la loi et les directives concernant le consentement éclairé à l'ensemble des patients, dont les enfants et les adultes qui ne peuvent donner eux-mêmes leur consentement
- 1.2.3. Décrire le champ d'exercice de chaque membre de l'équipe soignante et s'assurer de son respect
- 1.2.4. Respecter les codes de bonnes pratiques ou les normes admises en matière de publicité quel qu'en soit le support

-Champ de compétence : 1.3 attitude professionnelle

Le comportement professionnel peut être compris comme la manière dont chacun conçoit et concilie les différents aspects de la pratique professionnelle, et accepte obligations et responsabilités professionnelles. Cette compétence transversale est manifeste au travers de soins de médecine dentaire de très grande qualité

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un praticien de médecine bucco-dentaire diplômé doit être capable de :

- 1.3.1. Communiquer efficacement avec les patients (y compris avec les familles et les personnels accompagnants), les autres membres de l'équipe soignante, tous les autres professionnels de santé et le public en général
- 1.3.3. Respecter les concepts sociaux de soins de santé, reconnaître l'honneur de se voir confier la responsabilité sociale de soigner et accepter que ceci entraîne des responsabilités
- 1.3.4. Adopter une attitude de soins centrée sur le patient, s'assurer que les intérêts du patient sont prioritaires et les protéger constamment

Objectifs pédagogiques Fluor et Fluoroses

- S'initier aux diverses sources d'apports fluorés en France
- Connaître les différentes sources de fluoruration possibles
- Connaître les choix de fluoruration réalisés selon les pays
- S'initier aux différents types de fluoroses
- S'initier à l'étiopathogénie des fluoroses dentaires
- S'initier aux diverses classifications de fluoroses dentaires
- Appréhender le diagnostic différentiel d'une fluorose dentaire

Objectifs selon *Association For Dental Education in Europe*

Domaine 3 : Des soins centrés sur le patient

-champ de compétence : 3.4 établir et conserver la santé bucco-dentaire

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un chirurgien-dentiste diplômé doit être capable de :

- 3.4.1. Élaborer des stratégies pour prédire, prévenir, et corriger les déficiences de l'hygiène orale habituelle des patients, les soutenir pour modifier leurs habitudes d'hygiène orale et leur proposer des stratégies pour mettre

un terme aux mauvaises habitudes qui dégradent leur santé orale.

3.4.2. Prescrire et faire des applications de fluor, donner des conseils alimentaires et procéder à des restaurations peu invasives qui préviennent les maladies des tissus durs

UE 7 : BIOPHYSIQUE ET TECHNIQUES RADIOLOGIQUES			
RESPONSABLE : Dr Vanessa MOBY			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	BIOPHYSIQUE ET TECHNIQUES RADIOLOGIQUES : BASES FONDAMENTALES	16 heures	
	- Les rayons X : Principes physiques Dosimétrie Effets biologiques des rayonnements ionisants Les techniques d'imagerie par rayons X (notions de contraste, intensité, définition)	4h	Strazielle C
	- Les différentes techniques d'imagerie conventionnelle intra-orale : numérique/argentique	3h	
	- Imagerie par émission : médecine nucléaire (TEMP, TEP), IRM	1h	Moby V
	Approche des techniques de scanner et échographie	1h	
	• Système œil-cerveau	4h	
	Radioprotection : initiation aux bonnes pratiques (Travaux pratiques)	2h	
		30 mn/ étudiant - salle TP 4 groupes	Strazielle C
	BIOPHYSIQUE ET TECHNIQUES RADIOLOGIQUES : APPROCHE CLINIQUE	6 heures	
	- Anatomie radiologique des clichés endobuccaux (rétro-alvéolaires) - Le bilan long cône	2h	Moby V
	- Anatomie radiologique des clichés panoramiques (structures anatomiques et degrés de développement dentaire)	2h e-learning + restitution	Prévoist J
	- Travaux dirigés Céphalométrie	2h / étudiant - salle TP 4 groupes	Seng M
	TOTAL	22 heures	

Objectifs pédagogiques :

- être capable de décrire le principe de fonctionnement d'un générateur de rayons X, les propriétés et effets des rayonnements ionisants
- initiation aux bonnes pratiques de radioprotection
- apprentissage de l'anatomie radiologique de l'enfant et de l'adulte
- connaître le principe de fonctionnement des différentes techniques d'imagerie (clichés intra-oraux, panoramique, imagerie 3D, téléradiographie, médecine nucléaire), leurs avantages et inconvénients, leurs indications de prescription.

UE 8 : PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE			
RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	PATHOLOGIES HÉMATOLOGIQUES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	7 heures	
	Sémiologie hématologique		Intermémor
	Anomalies de l'hémogramme	1h	Moulinet T
	ED Hémophilie et troubles congénitaux de l'hémostase	2h	Benoit R
	Transfusion sanguine		Intermémor
	Les hémopathies malignes	2h	Divoux M
	Les adénopathies non cervico-faciales		Intermémor
	Examens biologiques en Odontologie	1h	Phulpin B
	Hémopathies et Odontologie	1h	Meyer T
	PATHOLOGIES INFECTIEUSES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	6 heures	
	Sémiologie infectieuse		Intermémor
	Infections bactériennes et antibiothérapies		Intermémor
	Infections mycologiques		Intermémor
	Infections virales : hépatites, VIH, HHV, HPV	1h	Kichenbrand C
	VIH et hépatites en Odontologie	1h	Kichenbrand C
	Infections focales et à distance d'origine dentaire	2h	Kichenbrand C
	Du biofilm à l'endocardite	3h	Engels-Deutsch M
		e-learning + restitution	
	Endocardite infectieuse et sphère oro-faciale	1h	Moby V
	ED PATHOLOGIES DYSIMMUNITAIRES, INFLAMMATOIRES ET MÉDECINE INTERNE	8 heures	
	Les syndromes inflammatoires	1h	Moulinet T
	Connectivites, maladies de système et maladies auto-immunes	2h	Moulinet T
	Sarcoïdoses et maladies granulomateuses	2h	Moulinet T
	Vascularites	1h	Zuily S – Noye M
	CM Syndrome sec	2h	Kichenbrand C
	TOTAL	21 heures	

Objectifs pédagogiques :

- Savoir lire et comprendre un bilan biologique comportant une NF et un bilan infectieux
- Maîtriser les besoins de prescription d'examens biologiques complémentaires en odontologie
- Connaître les pathologies de la coagulation et de l'hémostase, leurs conséquences sur la prise en charge bucco-dentaire et les circuits de prise en charge de ces patients
- Maîtriser les grandes pathologies virales chroniques, leurs répercussions bucco-dentaires et leurs conséquences sur la prise en charge des patients en cabinet
- Connaître les principales maladies de système ayant des conséquences bucco-dentaires

UE 9 : PARODONTOLOGIE			
RESPONSABLE : Pr Catherine BISSON			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ÉTILOGIE ET PATHOLOGIES DES MALADIES PARODONTALES	16 heures 30	
	* Étiologie des gingivites et parodontites		
	- Le biofilm, aspect clinique	3h	Bisson C
	- Tartre, facteurs prédisposants (ED photo cliniq tartre mand, juxta-ggval, Image Radio tartre, ...)	1h	Lach P
	- Pathogénie des maladies parodontales	3h	Bisson C
	- Les facteurs de risque des maladies parodontales	1h	Rocchi L
	- Parodontite et santé générale	1h	Rocchi L
	* Les pathologies parodontales selon la classification de Chicago 2017		
	- Apport de la classification 2017 + Les maladies gingivales & Les parodontites	4h	Joseph D
	- cas cliniques de classification	1h30	Joseph D
	- Récessions parodontales (définition, étiologie, facteurs prédisposants)	1h	Fonty A
	- ED , Abscessus parodontal	1h	Bisson C
EC2	CONSULTATION ET TRAITEMENT PARODONTAL	10 heures	
	* La consultation parodontale		
	- La consultation et l'examen clinique parodontal, Mobilité dentaire	3h	Fonty A
	- Occlusion et parodontite : données actuelles	1h	Berbe L
	* Le traitement parodontal		
	- ED , Organisation et chronologie du traitement parodontal La thérapeutique initiale : fiche clinique	1h	Fonty A
	- (fiche) , Motivation et enseignement de l'hygiène	2h	Joseph D
	- (fiche) , Détartrage/ surfaçage/ US / FMD	2h	Joseph D
	- Antiseptiques & adjuvants à la thérapeutique	1h	Assaf E
	TOTAL	26,5 heures	

UE 10 : CRÉDITS LIBRES CHOISIS			
(cf tableau annexe en fin de livret)			
EC n°	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	Choix réalisé selon classement	35 heures	

UE 11 : TP ENDODONTIE			
RESPONSABLE : Dr Rémy BALTHAZARD			
EC n°	Enseignement Semestres 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	ENDODONTIE 1		
Enseignement théorique	1. Introduction Principes constitutifs de l'endodontie Morphologie corono-radulaire Cavités d'accès endodontiques 2. Instrumentation, matériel et matériaux, instruments endodontiques manuels Procédures canalaire La radiographie des dents naturelles, application en endodontie 3. Le champ opératoire L'obturation canalair : matériel et matériaux, compactage latéral à froid, thermocompactage et technique combinée	e-learning	Balthazard R
Enseignement Pratique	Topo sur le montage des dents dans les moules Topo sur l'utilisation de la radio en salle de TP Coulée des modèles avec montage des dents 2. Préparation de cavités d'accès sur dents antérieures maxillaires Préparation de cavités d'accès sur dents antérieures mandibulaires Préparations canalaire dans les blocs plastiques Préparations canalaire sur dents en résine Obturation des blocs plastiques/dents en résine Traitement endodontique complet sur dents antérieures maxillaires (2 séances) Traitement endodontique complet sur dents antérieures mandibulaires (2 séances) Examen T.P. blanc : Traitement endodontique complet d'une dent antérieure	13 séances de 2h30	Balthazard R

UE 11 : TP ENDODONTIE			
RESPONSABLE : Dr Rémy BALTHAZARD			
EC n°	Enseignement Semestres 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	ENDODONTIE 2		
Enseignement Pratique	Utilisation intracanal de l'hydroxyde de Ca avec bourre-pâte, porte-amalgame et fouloirs de Machtou Traitement endodontique complet sur prémolaires biradiculées Traitement endodontique complet sur molaires prémolaires biradiculées Examen T.P. blanc : Traitement endodontique complet d'une prémolaire biradiculée Traitement endodontique complet sur molaires mandibulaires (2 séances) Traitement endodontique complet sur molaires maxillaires (2 séances) Examen T.P. blanc : Traitement endodontique complet d'une molaire maxillaire	13 séances de 2h30	Balthazard R
Enseignement théorique	Introduction à la Rotation Continue Reprise de traitement endodontique	e-learning	Balthazard R
Enseignement Pratique	Rotation continue (FKG-Race ou MM-Revo S ou CMA ou Dentsply) (4 séances) Reprise de traitement endodontique (2 séances) Traitement endodontique complet sur molaires mandibulaires par rotation continue Examen T.P. blanc : Traitement endodontique complet d'une molaire mandibulaire par rotation continue		

UE 12 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE			
RESPONSABLE : Dr Eric MORTIER			
EC n°	Enseignement Semestres 1 et 2	Volume horaire	Enseignant
EC1 et EC2	<p>L'amalgame</p> <ul style="list-style-type: none"> • données actuelles • réalisation • approche moderne <p>La dentisterie adhésive</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cavités postérieures • les cavités de CI III, IV, V • le conditionnement tissulaire • les composites fluides • les composites • la stratification • les techniques sandwich • les points de contacts • la pose de digue <p>L'éviction des tissus carieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • les fraises carbures de tungstène • les fraises céramiques 	26 séances de 2h30	Mortier E

Objectifs pédagogiques des TP d'OC DFGSO3

* Compétence devant être acquise en fin de programme de TP d'OC de DFGSO3 :

- Appliquer les données probantes disponibles de la pratique professionnelle en odontologie conservatrice pour restaurer la forme et la fonction de l'organe dentaire en méthode directe

* Objectifs pédagogiques :

- Pérennisation des acquis de DFGSO2
- Développement de la dextérité
- Appréhension du travail sous aide-optique
- Appréhension des critères de choix des matériaux utilisables en méthode directe
- Appréhension de la dentisterie adhésive (design cavitaire, protocole de collage, avantages, inconvénients, limites des résines composites, utilisation des ciments verres ionomères)
- Acquisition des principes d'économie tissulaire
- Appréhension des possibilités esthétiques de la dentisterie adhésive (détermination de la couleur, stratification, éclaircissement, place de la couleur dans la pratique clinique)

UE 13 : TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE			
RESPONSABLE : Dr Jacques SCHOUVER			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE 1		
	Fonctionnement en 4 ateliers simultanés : 3 séances par atelier (12 séances + une séance de révision examen)	13 séances de 2h30	
	1er atelier : Mise en articulateur, analyse occlusale Prise d'empreintes selon la technique de Lauritzen Traitement et coulée des modèles Utilisation d'un arc facial de localisation arbitraire Réalisation d'une cire de relation centrée		Jhugroo S
	2ème atelier : Prothèse complète : porte empreintes individuels Observation des modèles Tracé des indices positifs et négatifs (observation clinique) Axes de crête, limites du porte empreinte individuel Réalisation de PEI en résine chémo polymérisable avec bourrelets		Bourret G
	3ème atelier : Prothèse amovible complète : montage des dents artificielles Axes de crêtes, inter crêtes, aires de tolérances Courbes de compensation Règles de montage Réalisation de montages séquencés		Schouver J Lorrain D
	4ème atelier : Prothèse amovible partielle à infrastructure métallique coulée Dessins de châssis sur modèles pédagogiques puis cliniques Préparations des dents sur macro modèles Coulée des moules en silicone avec des dents en ivoirine Plan de traitement Réalisation des préparations coronaires		Vitte H

UE 13 : TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE (suite)			
RESPONSABLE : Dr Jacques SCHOUVER			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE 2		
	* Fonctionnement en 2 ateliers simultanés : 2 séances par atelier, soit 4 séances pour l'analyse occlusale et la PAPIM	13 séances de 2h30	
	1^{ère} partie		
	1^{er} atelier : Mise en articulateur, analyse occlusale <ul style="list-style-type: none"> • Notions de concept occlusal • Analyse statique et dynamique • DVO et RC 		
	2^{ème} atelier : Prothèse amovible partielle à infrastructure métallique coulée <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de préformes en cire calcinable • Présentation des étapes de laboratoire • Etablissement de la chronologie des étapes cliniques et de laboratoire • Cas cliniques 		
	Prothèse amovible complète 3^{ème} atelier Prothèse complète : porte empreintes individuels <ul style="list-style-type: none"> • PEI particuliers : lame de Brill, PEI pour réalisation de prothèse amovible complète supra-implantaire • Enregistrement des RIM en 		
	4^{ème} atelier : Prothèse amovible complète : montage des dents artificielles		
EC2	2^{ème} partie		
	* Cas clinique de prothèse amovible complète		
	TP 1 : Observation clinique		
	TP 2 : Confection des portes empreintes individuels du patient		
	TP 3 et 4 : Montage sur articulateur des dents artificielles correspondant au cas clinique		

UE 14 : TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE			
RESPONSABLE : Dr Pascal DE MARCH INTERVENANT : Dr Tom PERRIN			
EC n°	Enseignement Semestres 1 et 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE 1		
	<p>Remise à niveau : Présentation des fauteuils</p> <p>Prothèses plurales</p> <p>Préparation de deux dents adjacentes Réalisation d'un bridge transitoire 2 éléments par isomoulage direct</p> <p>Préparation de deux dents non contigues Réalisation d'un bridge transitoire 3 éléments par isomoulage direct</p> <p>Restauration plurale avec extension mésiale Restauration plurale antérieure transitoire par isomoulage direct</p> <p>Réalisation d'un bridge transitoire indirect Restauration plurale collée postérieure Réalisation de prothèses transitoires à l'aide d'une dent du commerce, d'un moule ion et par technique monobloc</p>	13 séances de 2h30	De March P Corne P
EC2	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE 2		
	<p>Restaurations partielles collées :</p> <p>Préparation d'inlay/onlay Réalisation de restaurations transitoires</p> <p>Prothèses plurales :</p> <p>Restauration longue portée antérieure (34-43) Réalisation d'un bridge transitoire par isomoulage direct</p> <p>Restauration longue portée maxillaire (14-25) Réalisation d'un bridge transitoire par isomoulage direct</p> <p>Restaurations corono-radicaux :</p> <p>RCR sur dents monoradiculées RCR transitoires sur dents monoradiculées RCR sur dents pluriradiculées RCR directes à l'aide de tenons fibrés</p> <p>Conception Fabrication Assistée par Ordinateur</p> <p>Présentation d'un système de CFAO autonome</p>	13 séances de 2h30	De March P Corne P

UE 15 : TP PARODONTOLOGIE			
RESPONSABLE : Dr David JOSEPH			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	- Les instruments du traitement parodontal étiologique et chirurgical - L'examen parodontal	2h/groupe (4 groupes)	Berbé L Assaf E
	- Techniques d'examen radiologique	3h/groupe (4 groupes)	Berbé L Fonty A

UE16 : TP ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE			
RESPONSABLES : Dr Jacques PREVOST Dr Magali HERNANDEZ et Dr Stéphanie JAGER			
EC n°	Enseignement Semestre 1 + 2	Volume horaire/groupe	Enseignant
EC1	Scellement prophylactique des puits et fissures	2h30	Jager S
	Les ciments verres ionomères en odontologie pédiatrique	2h30	Jager S
	Tailles des cavités sur dents temporaires	2 X 2h30	Prévost J
	Pulpotomie	2h30	Hernandez M
	Coiffe pédiatrique	2h30	Hernandez M
	Mainteneur d'espace amovible	2h30	Prévost J
	Mainteneur d'espace fixe	2h30	Prévost J
			+ AHU

Objectifs pédagogiques TP odontologie pédiatrique :

Les objectifs pour l'étudiant sont l'acquisition des compétences spécifiques liées aux traitements des dents temporaires et des premières molaires permanentes dans les domaines de la prévention, de l'odontologie conservatrice, de l'endodontie, de la prothèse et du maintien de l'espace.

UE18 : TP O. D. F.			
RESPONSABLE : Pr Bart VANDE VANNET			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire/groupe	Enseignant
EC1	<p>1). Introduction général (présentation des matériaux) et Les fils en acier pour l'amovible 0.6 FH - 0.7 FH - 0.8 FH - 0.9 FH Oeil de retention Formes V et U Cercles en serie</p> <p>2). Ancrage des appareils amovible Crochet bouton Crochet 3/4 (crochet C) Crochet bouton triangulaire Crochet horizontal et sagittal Crochet bouton 3/4 Crochet Adams Support Occlusal Modifications</p> <p>3). Les ressorts Ressorts de protrusion et rotations Ressorts de mesialiation/distalisation Ressorts à boucle Ressort de Coffin Ressort de Crefcoeur</p> <p>4). Bandeaux vestibulaires Bandeau vestibulaire Bandeau vestibulaire continu Bandeau vestibulaire avec connection crochet Adams Bandeau vestibulaire partiel Modifications</p> <p>5). Porte-espaces</p>	4 séances de 2h	Vande Vannet Seng M
<p><u>Objectifs pédagogiques TP ODF</u> Acquisition du pliage, acquisition des propriétés des matériaux utilisés Être capable de produire une plaque orthodontique active liée aux traitements interceptifs, actifs amovibles et de contention amovible</p>			

UE 17 : TP D'ÉDUCATION À L'HYGIÈNE ORALE validant Service Sanitaire			
CO-RESPONSABLES Dr CLÉMENT – Dr A. BAUDET			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	- appréhender les techniques d'hygiènes dentaires (manuelles et électriques) et interproximales -appréhender divers dispositifs médicaux et leur adéquation aux particularités anatomiques, sociales et économiques de son patient -appréhender la communication et la posture d'apprentissage prophylactique avec son patient	1h30/groupe (4 groupes)	CCUAH Paro A Baudet C Clément

Objectifs selon Association For Dental Education in Europe

Domaine de compétence 1 : Professionnalisme

-Champ de compétence : 1.3 attitude professionnelle

Le comportement professionnel peut être compris comme la manière dont chacun conçoit et concilie les différents aspects de la pratique professionnelle, et accepte obligations et responsabilités professionnelles. Cette compétence transversale est manifeste au travers de soins de médecine dentaire de très grande qualité.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un praticien de médecine bucco-dentaire diplômé doit être capable de :

- 1.3.1. Communiquer efficacement avec les patients (y compris avec les familles et les personnels accompagnants), les autres membres de l'équipe soignante, tous les autres professionnels de santé et le public en général
- 1.3.4. Adopter une attitude de soins centrée sur le patient, s'assurer que les intérêts du patient sont prioritaires et les protéger constamment
- 1.3.5. Encourager et promouvoir une bonne santé générale chez ses patients
- 1.3.8. Choisir et classer les options de traitement par ordre de priorité selon chaque patient (besoins, objectifs et valeurs personnels). Les options de traitement doivent être compatibles avec les thérapeutiques contemporaines et en accord avec les droits humains, une philosophie de prise en charge globale des soins dentaires et les aspects économiques des soins de santé

Domaine de compétence 2 : Une pratique clinique sûre et efficace

-Champ de compétence 2.1 : une pratique fondée sur des preuves scientifiques

S'il est indispensable que les dentistes connaissent les données scientifiques qui sont au cœur de leur pratique clinique, il est tout aussi indispensable de s'assurer que les données dont ils disposent soient solides et récentes. Il faut donc que le praticien soit motivé, capable de rechercher les informations nouvelles, tienne compte de leur provenance, évalue leur fiabilité et sache les utiliser à bon escient dans son environnement clinique.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

- 2.1.1. Démontrer une compréhension approfondie des fondements scientifiques de la médecine bucco-dentaire (les sciences biomédicales qui entrent en jeu, les mécanismes d'apprentissage, la méthode scientifique et l'évaluation des preuves)
- 2.1.2. Utiliser dans chaque situation clinique, les dernières avancées dans les domaines des sciences biologiques, médicales et cliniques
- 2.1.3. Évaluer le bien-fondé des allégations du monde industriel, principalement en ce qui concerne le risque, le bénéfice clinique attendu et le coût des produits et des techniques
- 2.1.4. Évaluer les publications de la recherche clinique, de la recherche scientifique et de la recherche en santé publique (l'épidémiologie, les sciences sociales, l'éducation à la santé et l'éducation du patient) et les utiliser pour

améliorer la santé orale du patient

2.1.5. Insister sur les concepts actuels de promotion de la santé orale, de changement de comportement, d'évaluation du risque et de traitement des maladies orales.

Domaine de compétence 3 : Des soins centrés sur le patient

Champ de compétence : 3.4 établir et conserver la santé bucco-dentaire

Pour parvenir au meilleur niveau de santé orale, les dentistes diplômés doivent savoir comment aider leurs patients à modifier leurs comportements, si nécessaire, et donc savoir comment bien communiquer avec les patients, et ce, quel que soit leur âge (enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées).

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un chirurgien-dentiste diplômé doit être capable de :

3.4.1. Élaborer des stratégies pour prédire, prévenir, et corriger les déficiences de l'hygiène orale habituelle des patients, les soutenir pour modifier leurs habitudes d'hygiène orale et leur proposer des stratégies pour mettre un terme aux mauvaises habitudes qui dégradent leur santé orale.

3.4.2. Prescrire et faire des applications de fluor, donner des conseils alimentaires et procéder à des restaurations peu invasives qui préviennent les maladies des tissus durs.

3.4.3. Donner des conseils de prévention et réaliser des interventions opératoires pour favoriser la santé du parodonte et des tissus mous.

3.4.7. Réaliser des traitements parodontaux (**comprenant la prophylaxie**, l'élimination des colorations, du biofilm, le débridement des surfaces radiculaires supra- et sous-gingivales), en utilisant une instrumentation manuelle ou alimentée.

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES NIVEAU 2

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (articles 3 et 4)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030084493>

RESPONSABLE : YASUKAWA K.

	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	- A.F.G.S.U niveau 1: (qui sera complété par le niveau 2 en 5 ^e année) 2 journées de 7h	Groupes de 12 étudiants maxi	CESU 54
	Présence obligatoire pour validation		

TABLEAU DES UE librement choisies 2023/2024							
Sous forme d'enseignements dirigés : PRESENCE OBLIGATOIRE							
Optionnel	Responsable	Nombre de postes ouverts				VALIDATION	SESSION
		DFGS02	DFGS03	DFAS01	DFAS02		
Aide opératoire des enseignants de prothèses	Dr CORNE			5	5	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1
Aide opératoire en dermatologie buccale	Dr KICHENBRAND				4	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1
Aide sociale à l'enfance - Prévention au sein des maisons d'enfants et foyers parentaux	Dr JAGER			6 (max 8)		Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Anatomie dentaire	Dr JANTZEN		8			Mémoire en binôme - Présentation à l'oral d'un travail personnel à réaliser sous forme de support vidéo/tutoriel	1
Anglais général et professionnel	Y. DIPPENWEILER		15			Présentation orale sur un sujet au choix + contrôle terminal	1
Apprentissage Langue des Signes Française	Dr KICHENBRAND			Condition nécessaire : 5 étudiants minimum et maximum pour bénéficier du tarif de 50 €		Assiduité avec attestation de présence signée par le responsable formation	1
Assistance Opératoire-Parodontologie	Pr BISSON				4	Participation effective aux différentes activités / Validation par le Dr Bisson sur l'assistance et la motivation observées lors des séances / Réalisation d'un mémoire	1
Citoyenneté associative étudiante	Pr MARTRETTE			10		Présentation des objectifs réalisés durant l'année (entretien oral + rapport écrit)	1
Délégué de promotion	Dr YASUKAWA	2	2	2	2	Participation effective aux activités liés aux différents profils ; Participation effective aux différentes réunions et commissions; Réalisations des plannings et des répartitions	1
Education à la santé orale du tout-petit en crèches/PMI	Dr JAGER			2 (max 3)		Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Histoire de l'Odontologie	Pr STRAZIELLE	6	6			Participation aux enseignements et soutenance orale d'un mémoire	1
Humanitaire	Dr CLERC			16		Participation effective aux différentes activités préparatoires et aux ED. Réalisation d'objectifs sur l'année liés à la préparation des missions. Ouvert aux étudiants TCEO1.	1
Hygiène & asepsie	Dr BAUDET			2	2	Participation active aux différentes actions proposées	1
Monitorat en simulation haptique_mention implantologie	Dr JOSEPH			5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Fabrication d'un exercice d'implantologie / Travail personnel sur les différents thèmes liés à l'implantologie / Faire passer l'ensemble de la promotion de 3ème et de 4ème année sur l'exercice réalisé et en faire une synthèse sous forme d'un poster	1
Monitorat en simulation haptique_mention prothèses	Dr CORNE Dr VAILLANT		5	5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Rédaction d'un guide/mémoire par groupe d'étudiants-moniteurs	1
Monitorat pratique numérique (enseignement numérique / C2i1 / PIX / NUMOC)	Dr YASUKAWA			2	2	Participation effective aux différentes activités / Participation obligatoire à la réunion de débriefing / Validation par les apprenants des activités réalisées	1
Monitorat santé en milieu militaire	Dr KICHENBRAND			1		Assiduité (présence obligatoire à toutes les séances/cours)	1
Organisation du laboratoire de prothèses dentaires	Dr VAILLANT	5	5	5	5	Grille d'évaluation du maître de stage + Mémoire + Soutenance	1
Préparation internat	Dr BAUDET			présence possible	15	Participation à des activités pédagogiques avec émargement (minimum 8 séances) / Passage obligatoire de l'épreuve locale d'internat blanc	1
Prévention en milieu scolaire (classes de grande section, CP et CE1)	Dr JAGER			6 (max 8)		Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Santé en milieu militaire	Dr KICHENBRAND	Entre 15 et 20				Examen à base de courtes questions rédactionnelles et/ou QCM portant sur l'enseignement. Durée de l'épreuve 1 heure	1
Sensibilisation à l'exercice professionnel	Dr VAILLANT Dr JURAS	60				Rapport de stage écrit + grille d'évaluation du maître de stage	1
Sensibilisation à la recherche - optionnel halle technique	Dr VINCENT				5 à 10	Ecriture d'un rapport + soutenance orale + validation d'un SIR	1
Soins sous microscope opératoire	Dr BALTHAZARD			6	6	Assiduité, respect des patients et des protocoles, présentation d'un cas clinique, intérêt clinique et investissement	1
Sport collectif académique	Pr MARTRETTE		20	20	20	Fiche d'auto évaluation gérée par le responsable d'équipe et le responsable de l'association DSN	1
Stage d'Initiation à la Recherche		Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR		
Stage d'un mois dans une Faculté étrangère hors ERASMUS	Dr JOSEPH			2	2	Réalisation de la convention de stage + attestation de présence de la faculté d'accueil + mémoire soutenu oralement	1

SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ		18			Engagement dans l'action, progrès, assiduité et connaissances acquises; Validation impérative des 3 activités physiques et sportives; Rattrapage dans le cas contraire de l'APS (ou des APS) non validé(s) par l'enseignant	1
SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ			A déterminer	A déterminer	Respect du contrat	1
Travaux pratiques	Pr MORTIER			2	reconduction	Assiduité, implication, qualités relationnelles de l'étudiant, engagement sur 2 ans	1
	Dr BALTHAZARD			4	reconduction	Engagement sur 2 ans, assiduité, implication pédagogique, respect des enseignants et des étudiants, intérêt pour la discipline endodontique	1
	Dr VAILLANT			5	reconduction	Assiduité	1
	Dr DE MARCH			5	reconduction	Assiduité	1
	Dr HIRTZ			4	reconduction	Assiduité - Engagement sur 2 ans	1
	Dr SCHOUVER			4		Assiduité	1
	Dr AMORY			2		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
	Dr PREVOST			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
	Pr STRAZIELLE / D. LORRAIN			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
Tutorat institutionnel (Tutorat Santé Lorraine)	Dr YASUKAWA	10	4			Participation aux activités pédagogiques et aux réunions + évaluation par les pairs (optionnel basé sur le volontariat)	1
Tutorat service sanitaire en santé	Dr CLEMENT				2 (3 max)	Assiduité aux ED préparatoires et aux interventions + Aide apportée à la réalisation des projets pédagogique + Aide à la logistique	1
Valorisation par la création d'entreprise en santé	Dr KICHENBRAND			Variable (places disponibles réparties entre les filières)		Assiduité sur la semaine dédiée + présentation d'un projet de création d'entreprise	1

En fonction des effectifs d'étudiants dans les différentes années, le nombre de postes (optionnels) ouverts peut être modifié.



CLASS - Centre Lorrain d'Appui Solidarité Santé
en lien avec le CNA - Centre National d'Appui à la qualité de vie
des étudiants en santé



Bien-être et santé des étudiants du collegium Santé

● Santé-Social
● ● ● ●

Toute l'année et spécial Covid-19

Télécharger la brochure : <https://wikidocs.univ-lorraine.fr/x/GgCkEg>